



CONSEIL PORTUAIRE

8 DECEMBRE 2009

MAIRIE D'AGDE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES / POLE JURIDIQUE

COMMUNE : AGDE
DEPARTEMENT : HERAULT
PORTS DE PLAISANCE : CAP D'AGDE ET AMBONNE

CONSEIL PORTUAIRE

SEANCE DU LUNDI 8 JUIN 2009

COMPTE RENDU DE SEANCE

Les membres du Conseil Portuaire se sont réunis, à l'invitation de M. Gilles D'ETTORE, Maire de la Ville d'AGDE, suite à convocations adressées individuellement en date du 25 Mai 2009.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 Janvier 2009 ;**
- **Avenant N°3 à la D.S.P des Ports et du Centre Nautique ;**
- **Bilan d'activités 2008 ;**
- **Bilan des investissements du 1^{er} semestre 2009 ;**
- **Qualité des eaux portuaires ;**
- **Questions diverses**

PRESENT(E)S

M. DRUILLE, Adjoint, suppléant de M. D'ETTORE ; M. FREY, 1^{er} Adjoint, Président de la S.O.D.E.A.L, représentant le concessionnaire ;

M. BOURDEL, D.G.S.T Ville, représentant les membres du personnel communal ; M. DELHAY, suppléant, représentant les membres du personnel du concessionnaire ; MM. BOISARD, BRESSON, représentants titulaires des usagers ; M. HUBAC, représentant les services nautiques ; M. SCHMIDT, représentant suppléant des associations sportives liées à la plaisance ; M. BROSSARD, représentant les associations touristiques liées à la plaisance ; M. ROBIN, représentant suppléant des usagers

M. RUIZ, Conseiller municipal et Vice-Président de la S.O.D.E.A.L ;

M. OULIEU, Conseiller municipal et Vice-Président de la S.O.D.E.A.L ;

S.O.D.E.A.L : M. BOUCHER, D.G ; MM. VANCAO, WEISS, NOISETTE ;

ABSENT(E)S

M. LAPOINTE, M. MOUTON, C.C.I de Béziers/St Pons ; M. BARBANCE ;

EXCUSE(E)S

M. GUIRAUD, représentant du Conseil Général ;

M. BROUSSES, DGS Ville ; M. LABIDOIRE, SODEAL

Le quorum des membres étant atteint, le Conseil Portuaire a pu valablement rendre des avis.

M. DRUILLE a ouvert la séance.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 29/01/2009

Les membres du C.L.U.P n'ont fait aucune observation.

Vote : AVIS FAVORABLE

2. Avenant N°3 à la D.S.P des Ports et du Centre Nautique

M. FREY a présenté le projet.

Le périmètre de la D.S.P va être étendu, en y intégrant une partie de l'emprise du parking « Auvergne ». Cette surface de 8 936 m², récemment déclassée du domaine public routier communal, permettra à la S.O.D.E.A.L d'y envisager des aménagements de nature à offrir des places de port supplémentaires. L'objectif est d'installer un port à sec, sécurisé, comprenant deux rangées de racks, qui n'auront pas d'impact visuel. Il pourra accueillir près de 200 bateaux. Sa gestion sera confiée à une personne privée et, cet équipement contribuera au développement économique de la station.

Vote : AVIS FAVORABLE

3. Bilan d'activités 2008

a) Le tableau synthétique des balances analytiques, par secteur d'activités

M. BOUCHER a précisé que la S.O.D.E.A.L était une société d'économie mixte (S.E.M) donc une société anonyme (S.A), qui a l'obligation d'équilibrer ses comptes. La Ville est actionnaire majoritaire. La S.O.D.E.A.L est une « entreprise publique locale », selon la dénomination en vigueur en Europe. Le bilan est équilibré sur l'exercice 2008.

M. FREY a proposé de présenter à la prochaine réunion du CLUP et du Conseil Portuaire, le document-guide de fonctionnement du Centre Nautique. Il est à l'état de projet.

Vote : AVIS FAVORABLE

b) Les travaux et les investissements au niveau des ports et du Centre Nautique.

Au niveau des ports, M. BOUCHER a exposé, notamment :

- le dragage de Port Ambonne et du Port principal pour 102 352 € ;
- l'autonomisation de l'ouverture du MOBI DECK par tags pour 6 220 € ;
- le remplacement de 17 bornes électriques pour 8 908 € ;
- l'achat d'un ponton de 132 ML pour le Canal Malfato pour 92 004 € ;
- le démarrage de la construction d'un local de vidéosurveillance à l'entrée de la Zone technique pour 270 000 € ;
- la réfection du platelage bois des pontons et des passerelles 200 m² pour 16 700 €.

Ensuite, au niveau du Centre Nautique, M. BOUCHER a indiqué que les investissements avaient consisté principalement en l'achat de matériel.

Vote : AVIS FAVORABLE

4. Bilan des investissements du 1^{er} semestre 2009

M. BOUCHER a détaillé les investissements et les travaux réalisés au cours du 1^{er} semestre 2009. En fait, l'intégralité a été quasiment effectuée sur ce semestre.

Notamment pour les ports :

- le remplacement du ponton F pour 100 085 € HT ;
- le remplacement et la pose de 13 pieux pour 70 375 € HT ;
- la première tranche de rénovation de l'éclairage public portuaire pour 7 245 € HT ;
- l'acquisition d'une grue de 50 t pour 305 000 € HT ;
- l'acquisition de deux véhicules électriques pour le port pour 34 600 € HT.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

Notamment pour le Centre Nautique :

- la réfection de la climatisation réversible pour 16 380 € HT ;
- la mise en conformité des douches et des vestiaires pour 24 357 € HT ;
- la mise en conformité électrique de l'étage pour les associations pour 2 928 € HT.

Vote : **AVIS FAVORABLE - ABSTENTION de M. BOISARD**

5. Qualité des eaux portuaires

M. FREY a informé qu'une pollution bactériologique par les eaux usées dans le Port Ambonne était avérée.

Par suite, la Ville a décidé de lancer des investigations à l'aide de tests à la fumée, sur le Village naturiste. M. ARCHIMBEAU a été chargé de suivre ce dossier.
Cette campagne a donné lieu à un rapport mettant en exergue certains branchements sauvages d'eaux usées dans le réseau pluvial.

Trois syndicats de copropriétés ont été mis en cause :

- LOCAP GESTION ;
- FONCIA SOGI PELLETIER ;
- FONCIA AKTYS.

La Ville a déjà effectué des travaux pour 70 000 € (condamnation de clapets, notamment).

LOCAP GESTION et FONCIA AKTYS ont effectué des travaux.

Par contre, FONCIA SOGI PELLETIER a été assignée par la Ville, car ce syndic refuse de coopérer.

M. ARCHIMBEAU a indiqué que la dernière analyse des eaux de baignade a été satisfaisante.

La réception des travaux se fera fin juin 2009.

Le 10 Juin 2009, il est prévu une réunion entre la Ville, la SODEAL et LOCAP GESTION.

M. FREY a manifesté une grande prudence. Des installations non conformes peuvent ne pas avoir été repérées et génèrent des pollutions.

Grâce à la collaboration des syndicats, le dossier a été ouvert et des avancées sont notables.

M. FREY a conclu que les ports du Cap d'Agde avaient obtenu « Le Pavillon Bleu », ainsi que les plages de la commune.

DGS

L. RESLINGER

**RAPPORT D'ACTIVITES 2009
DES PORTS ET DU CENTRE NAUTIQUE**

Un effort a été réalisé en termes d'aménagement des plages et du littoral.

En outre, la mise en place du projet communal de développement durable, en 13 axes, a permis d'améliorer les eaux de baignade et les eaux portuaires.

M. ARCHIMBEAU a indiqué que les investigations se feront par tranche ; d'abord Port LANO et Port Ambonne.

La Ville se préoccupe de ce dossier. Elle a également lancé la collecte des huiles usagées et proposent aux commerces des bacs à huile.

Des établissements ont déjà joué « le jeu ».

Vote : AVIS FAVORABLE

6. Questions diverses

D'une part, M. BRESSON a posé une question sur le Parking de l'Ancienne Douane.

Des personnes entrent dans ce parking ; paient ; et faute de places, ils doivent sortir.

Elles ne devraient pas acquitter de droits de stationnement.

M. FREY a informé qu'une réunion entre la Ville et la SODEAL aurait lieu le 9 Juin 2009.

Un comité de suivi va faire le bilan du fonctionnement des parkings et les projections pour l'année 2010.

Par ailleurs, un membre du Conseil portuaire a demandé si une partie du Parking de l'Île des Pêcheurs pouvait être payante.

M. BOUCHER a indiqué qu'il était propriété de la Ville.

D'autre part, M. BOISARD a demandé la suite donnée au dossier relatif au Centre d'examen des permis bateau.

M. OULIEU a répondu qu'il y avait toujours un veto de l'Administration. Il a précisé que l'Association FONTA, spécialisé dans la formation aux brevets de secourisme, était intéressée pour venir dispenser des cours au Centre Nautique.

Enfin, M. BOISARD a regretté qu'il n'y ait plus de manifestations de motonautisme.

M. FREY a conclu en lui indiquant que ces dernières avaient été interrompues pour des raisons de sécurité.

Il a insisté sur l'idée de se tourner vers les activités de voile ou de kit-surf.

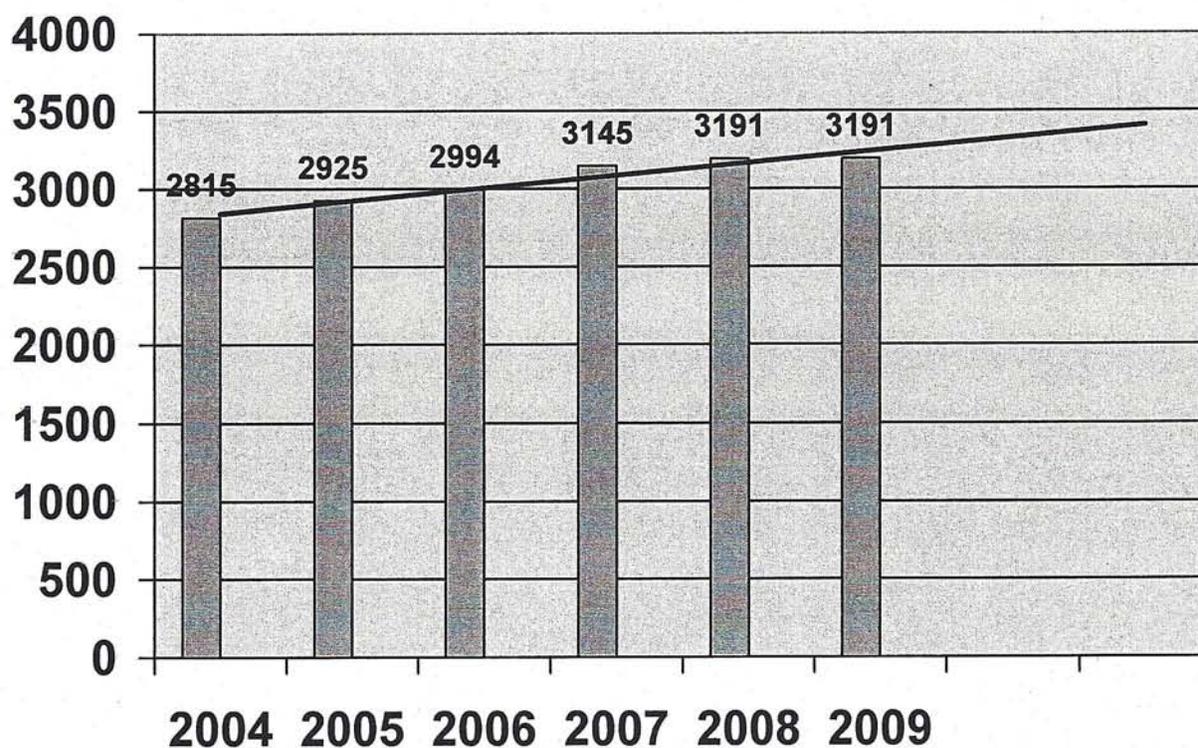
**TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS
REALISES EN 2009**

I. PORT PRINCIPAL

I. Fréquentation

ABONNEMENTS AU 30 JUIN								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Port Principal	1836	2027	2039	2076	2246	2349	2496	2514

1. Nombre de postes d'amarrage au 30 septembre (Port Principal + port Ambonne + Marinas)



Commentaires : 2006, création de 168 postes Ile des Loisirs
2007, création de 158 postes Mobideck
2008, création de 50 places dans le port

Dont abonnements annuels au 30 juin 2009 :

- Port Principal : 2519
- Port Ambonne : 249
- Marinas : 222 + 64 île St Martin

- Mouvements des bateaux par catégorie entre 2006, 2007, 2008 et 2009 (mois de référence Juin)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Multi	Total
Postes Annuels 2006	115	543	548	384	385	203	77	27	16	20	2318
2006	103	561	477	361	375	219	83	23	23	21	2246
Libre	12	-18	71	21	10	-16	-6	4	-7	-1	62
Postes Annuels 2007	115	545	547	398	389	205	79	27	17	24	2490
2007	101	557	505	377	404	225	105	29	23	23	2349
Libre	14	12	42	21	-15	20	-26	2	-6	1	65
Postes Annuels 2008	115	546	674	414	395	225	80	24	16	18	2507
2008	98	577	594	396	407	236	102	30	21	36	2496
Libre	17	-31	80	18	-12	-11	-22	-6	-5	-17	11
Postes Annuels 2009	86	575	598	392	409	245	107	37	26	39	2514
2009	112	548	673	413	382	238	81	24	15	33	2519
Libre	26	-27	75	21	-27	-7	-26	-13	-11	-6	5

- Mouvements des bateaux par catégorie au 30 septembre

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Multi	Total
Postes Annuels 2006	115	543	548	384	385	203	77	27	16	20	2318
2006	105	557	480	381	380	221	87	25	24	21	2261
Libre	10	-14	68	23	5	-18	-10	20	-8	-1	57
Postes Annuels 2007	115	545	676	413	389	205	79	27	16	24	2489
2007	100	553	576	389	402	226	105	30	23	24	2428
Libre	15	-8	100	24	-13	-21	-26	-3	-7	0	61
Postes Annuels 2008	115	546	674	414	395	225	80	24	16	18	2507
2008	95	572	596	394	411	245	104	27	24	36	2504
Libre	20	-26	78	20	-16	-20	-24	-3	-8	-18	3
Postes Annuels 2009	84	592	598	385	409	243	107	28	25	39	2510
2009	112	548	673	413	382	238	81	24	15	33	2519
Libre	28	-44	75	28	-27	-5	26	-4	-10	-6	9

2 – PORT AMBONNE - LES MARINES DU CAP

ABONNEMENTS ANNUELS AU 30 JUIN								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Port Ambonne	215	221	224	228	233	239	249	249
Marines du Cap	222	222	221	222	222	222	222	222
Berges Hérault	488							

3 – PASSAGES :

PORT PRINCIPAL	JUILLET 2009					
Catégorie Bateaux	Journées	Nb Btx	Moteur	Voile	Multicoques	% 09/08
O et I	574	42	38	4		-19
II	1028	114	97	17		-3,57
III	493	80	31	49		+41,66
IV	372	130	19	100	11	-22,50
V	352	139	21	118		-3,57
VI	296	99	21	78		+33,33
VII	103	36	8	23	5	-39,42
VIII	24	12	6	9		-61,91
IX	49	8	13	6		+306,25
Multicoques	15	6		3	3	-57,15
Total	3306	666	243	404	19	-4,79

PORT PRINCIPAL	AOÛT 2009					
Catégorie Bateaux	Journées	Nb Btx	Moteur	Voile	Multicoques	% 08/07
O et I	932	66	64	2		+1,63
II	1455	115	101	14		- 10,02
III	522	106	47	58	1	+ 20,83
IV	472	142	30	109	3	+ 13,73
V	425	141	35	103	3	- 9,81
VI	316	113	24	88	1	+ 20,61
VII	94	39	15	22	2	-30,38
VIII	18	11	5	4	2	-60,00
IX	33	2	5	1		+500,00
Multicoques	25	1		1		-24,25
Total	4292	736	322	402	12	-1,01